



## BSI 2016 et Observatoires régionaux

### Les thèmes abordés lors de cette réunion

- Présentation des résultats du baromètre Social institutionnel 2016
- Synthèse des travaux des observatoires interrégionaux 2016
- Détermination du programme 2017

## BSI 2016

Les résultats 2016 sont globalement intéressants, ils indiquent plusieurs facteurs déterminants sur la vision de l'entreprise par les salariés de l'institution.

Nombre de participants relativement stable : 47%

### REMARQUES CFTC

il aurait été intéressant de faire apparaître les taux BVA et de connaître leur panel (la composition des entreprises ou branches professionnelles) afin de mieux situer la branche sécurité sociale. Nous sommes également surpris de ne pas voir apparaître les résultats branche par branche.

Sur les résultats, si nous ne constatons pas de dégradation importante, nous sommes interrogatifs sur certains items dont les taux de satisfaction sont faibles

**Rémunération- reconnaissance** : manque d'équité et de transparence

**Parcours professionnel** : peu de lisibilité

La CFTC a alerté la direction de l'Ucanss sur l'item charges de travail, même si nous constatons un léger mieux, nous notons une différenciation entre branche notamment pour la famille et la retraite. La CFTC regrette que nos dirigeants n'anticipent pas les changements de législation ou les modifications réglementaires, source de stress pour le personnel (cf la situation de l'accueil dans la branche famille

Sur la formation, nous nous étonnons de la contradiction entre les efforts fournis par l'institution sur la formation et la perception des salariés qui considèrent que les formations ne correspondent pas à leurs demandes.

La CFTC regrette le taux de parcours professionnels en baisse par rapport à 2014.

### Réponse de l'employeur

L'employeur entend les demandes des organisations syndicales. Il note des résultats stables, il rappelle les efforts effectués : mise en place de la commission santé au travail, mise en place de plans d'action par chaque branche. Il faut cependant être vigilant et répondre aux attentes des salariés : Prendre en compte les différentes actions et analyser les dysfonctionnements

## Synthèse des travaux des observatoires interrégionaux 2016

90 représentants des OS ont participé avec une représentation équilibrée des deux collèges

- Une représentation variant selon les inter-régions
- Des participants satisfaits sur :
  - les thèmes présentés
  - la teneur des échanges

### Résultats 2015

#### RMPP/Inflation

Inflation sur 2015 : 00.00

#### Taux RMPP : 1.76%

Sur le taux GVT en masse, malgré un resserrement nous constatons encore des écarts entre branche :

**Famille : 1.33%**

**Maladie : 1.33%**

**Retraite : 1.35%**

**Recouvrement : 1.44%**

#### Points de compétence :

Il est à noter le respect de l'attribution de 20% par catégorie par les organismes. Les organisations syndicales avaient dénoncé en son temps une non application de l'accord 2004 dans les UGECAM. Au vu des résultats 2015, le taux d'attribution minima par catégorie est respecté. Attribution en moyenne environ 29%

Sur le niveau de points attribués au-delà des 7-12 et 15 points, cette pratique concerne 3% des salariés

22% des salariés et 54% de cadres bénéficient à leur embauche des points de compétence ou d'expérience

#### Parcours professionnels : baisse du pourcentage taux global : 6%

- Maladie : 5.8%
- Famille : 6.9 %
- Recouvrement : 6.8 %
- Retraite : 7.1 %

#### Points d'expérience

Nous notons une baisse de salariés au maximum de la plage des points d'expérience dus en partie aux départs en retraite et embauches.

## Prime de résultat

Evolution de l'attribution des primes de résultat : disparité sur le nombre de bénéficiaires par rapport aux branches : recouvrement et retraite environ 80% famille maladie : 58%

## Date d'effet des mesures

Unicité des dates au 1<sup>er</sup> janvier excepté la branche recouvrement dont la date d'effet se situe au 1<sup>er</sup> mai. (Rattrapage effet report important sur 2014)

## Evolution rémunération brute annuelle moyenne

La rémunération brute annuelle moyenne est pour 2015 de 36874 €.

Des écarts entre branches sont constatés, cela est dû en partie à la typologie de la population : facteur d'ancienneté plus ou moins important.

## Intéressement 2015

Consommation à hauteur de 86% de l'enveloppe dédiée à l'intéressement, le montant individuel moyen s'élève à 847 €. Sur les résultats, il est à noter une progression des résultats.

**L'évolution de la rémunération brute annuelle moyenne nous interpelle et nous paraît donner une image floue et faussée de la situation. En effet, ce chiffre englobe l'ensemble des emplois et des salaires ; il aurait été plus significatif de connaître cette évolution par catégorie (employés, cadres et cadres supérieurs). Une information sur la rémunération médiane aurait permis une appréciation plus juste de la réalité de l'évolution des salaires**

**La CFTC regrette à nouveau que la masse salariale dédiée à l'intéressement ne soit consommée qu'à hauteur de 85%**

**Enfin, nous souhaiterions une unicité de la politique de rémunération sur les dates d'effet. Un effort important doit être fait sur les parcours professionnels, les salariés sont en attente de reconnaissance des compétences et de la mise en place de parcours qualifiants par une politique de formation ambitieuse.**

## Focus sur l'étude de la cohorte des salariés de plus de 45 ans entre 2006 et 2015

- En terme de mobilité interne, 1% de ces salariés ont changé d'organisme.

- 42 % d'entre eux ont eu un changement de niveau entre 2006 et 2015.

- Une attribution de 3 pas de compétence entre 2006 à 2015.

**La CFTC demande le pourcentage des salariés de 45 ans et + qui ont eu accès à la formation, l'employeur répond que le taux d'accès est identique quel que soit l'âge mais reprend la problématique du taux d'accès à la formation qualifiante, point de faiblesse du système actuel de formation.**

Le directeur propose les thèmes suivants :

- Un bilan global sur le travail à distance,
- un point sur la mobilité interne au sein du Régime Général.